

Saint-Barnabé, 1er octobre 2020

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la paroisse de Saint-Barnabé qui conformément aux dispositions de la résolution numéro 208-12-19 concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020 se tiendra le lundi 5 octobre prochain, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Dans le but de limiter la propagation du coronavirus COVID-19, cette séance ne sera pas ouverte au public. Toutefois elle fera l'objet d'un enregistrement audio qui sera par la suite rendu disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Comme il en a été convenu, lors de la rencontre préparatoire, les documents du dossier de la correspondance seront disponibles pour consultation au bureau municipal dès 18 h 30.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES COURANTES

- 1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum ;
- 2. Présentation et adoption de l'ordre du jour ;
- 3. Adoption des procès-verbaux suivants :
 - a) Séance extraordinaire du 21 juillet 2020 ;
 - b) Séance ordinaire du 8 septembre 2020 ;
- 4. Adoption de la liste de la correspondance reçue au nom du conseil municipal entre le 8 septembre et le 1er octobre 2020 ;

FINANCES

- 5. Adoption de la liste des comptes ;
- 6. Opérations budgétaires à venir ;

GESTION DU PERSONNEL

7. Permutation de postes à la voirie ;

TRANSPORT

- 8. Suivi de la décision du conseil municipal concernant la demande présentée par la compagnie Aspasie Inc. dans le but de permettre des travaux de reconfiguration de l'intersection des rues Saint-Georges et Saint-Joseph;
- 9. Sécurité routière aux intersections de la route des Dalles et du chemin de la Grande-Rivière :

HYGIÈNE DU MILIEU

10. Installation d'un système de télémétrie dans la chambre en béton du puits #1 dans le but de quantifier l'eau produite annuellement par cette source d'approvisionnement en eau ;

URBANISME ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

- 11. Adoption par résolution du projet de règlement numéro 363-20 constituant la cinquième modification au règlement de zonage révisé de la municipalité de Saint-Barnabé ;
- 12. Adoption par résolution du projet de règlement numéro 366-20 constituant la sixième modification au règlement de zonage révisé de la municipalité de Saint-Barnabé ;

AUTRES SUJETS

- 13. Demande de monsieur le maire Michel Lemay dans le but d'obtenir le remboursement des frais engagés par lui pour les services de son avocat pour la période du 28 mai au 23 juin 2020, dans les dossiers qui concernent l'entretien des chemins en hiver et de l'audition d'une plainte en matière d'éthique et de déontologie devant la Commission municipale du Québec ;
- 14. Embauche d'un photographe pour la prise de photos destinées au site Web ;
- 15. Mise à niveau des comptes de courriel de trois employés de la municipalité ;
- 16. Règles de fonctionnement du conseil et des services municipaux dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID-19 ;
- 17. Sujet(s) apporté(s) par les membres du conseil :
 - a)
 - b)
 - c)
- 18. Questions diverses;
- 19. Période de questions ;
- 20. Réunion déclarée close ou ajournée.

Martin Beaudry Secrétaire-trésorier adjoint 2020-10-01